



BÂTIRENTE

APPEL DE CANDIDATURES POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT LES GROUPES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DU COMITÉ SYNDICAL NATIONAL DE RETRAITE BÂTIRENTE INC.

Montréal, le 10 mars 2025. Le conseil d'administration de la corporation du Comité syndical national de retraite Bâtirente inc. compte onze membres et est élu par l'ensemble des représentants des membres catégorie « A », « B » et « C » réunis en assemblée générale annuelle. Quatre postes d'administrateurs sont réservés aux représentants désignés par la CSN (membre catégorie « A »), cinq postes sont pourvus par des représentants des groupes (membres catégorie « B ») et deux postes sont attribués aux membres indépendants (membres catégorie « C »).

Le comité de gouvernance et d'éthique est responsable d'administrer le processus d'élection des administrateurs de la corporation. Le mandat de deux administrateurs représentant les groupes (membres catégorie « B ») se termine avec l'assemblée générale annuelle 2025. Bâtirente appelle, par la présente, les candidatures à ces postes. Les avis de candidature doivent être reçus au plus tard le 17 avril 2025 et les élections se tiendront au cours de l'assemblée générale annuelle des membres de la corporation le 6 juin prochain.

DESCRIPTION DES POSTES

Les mandats sont d'une durée de 3 ans et sont renouvelables. Les membres du conseil devraient siéger sur au moins 1 des comités du conseil d'administration. Les administrateurs participent annuellement à une dizaine de réunions du conseil et de comités. De plus, ils sont de temps à autre invités à assister à des conférences sur la retraite, le placement ou d'autres sujets reliés.

Salaires et dépenses :

Bâtirente compense la perte de salaire et les dépenses encourues selon les barèmes et la politique en vigueur.

Profil et compétences recherchés :

Le conseil veille à ce qu'une diversité de qualités et de compétences soit représentée en son sein. Dans le cas des représentantes et des représentants des groupes participants, les qualités et habiletés recherchées sont :

- Leadership dans son milieu et expérience syndicale;
- Expérience dans l'administration d'un régime de retraite Bâtirente;
- Habileté à s'exprimer en public;
- Représentativité sectorielle.

Le conseil d'administration encourage la diversité d'âge, de genre et de culture au sein du conseil et des comités.

Les cinq représentants des groupes proviennent actuellement de la Fédération du commerce (2) et de la Fédération de l'industrie manufacturière (3). Les administrateurs sortants en 2025 sont Nicolas Docquier du syndicat national des employés du papier de Candiac (FIM-CSN) et Pierre Leduc du syndicat national des produits chimiques de Valleyfield (FIM-CSN).

Éligibilité :

Pour présenter sa candidature, une personne doit :

- Être un participant inscrit au régime de retraite de son groupe. Ceci inclut les régimes de capitalisation et les régimes de prestations de retraite;
- Avoir été désigné par son groupe comme représentant à l'assemblée générale annuelle hybride selon la procédure prévue par chaque groupe;
- Avoir soumis sa candidature selon la procédure indiquée ci-dessous.

Avis de candidature :

La personne désirant poser sa candidature doit adresser au secrétaire de la corporation un avis de candidature énonçant clairement son identité et ses coordonnées personnelles (adresse postale, téléphone, courriel), incluant le numéro d'adhésion au régime de retraite Bâtirente de son groupe et le nom de son syndicat.

Elle doit joindre à son avis, une lettre d'une page au maximum, expliquant les raisons de son intérêt à occuper un poste d'administrateur et pourquoi elle considère posséder le profil de compétences décrit plus haut.

La lettre de créance incluse dans le formulaire d'inscription qui se trouve sur notre site Web doit être obligatoirement complétée par un officier autorisé du syndicat indiquant que la personne candidate sera la personne représentante du groupe à l'assemblée générale annuelle virtuelle.

L'avis de candidature doit parvenir au bureau de Bâtirente au plus tard le 17 avril 2025. Les avis de candidature reçus après cette date ne seront pas acceptés. L'avis doit être transmis par l'un des moyens décrits ci-dessous :

Par courriel : communications@batirente.com

Par télécopieur : 514 525-2199

Par la poste : Bâtirente
2175, boulevard de Maisonneuve Est
Bureau 203
Montréal (Québec)
H2K 4S3

Les lettres de motivation accompagnant les avis de candidature reçus seront disponibles pour tous les groupes après la fermeture de l'appel des candidatures.

Procédure d'élection :

L'élection a lieu dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. Pour participer à l'élection, la candidature de toute personne dont l'avis de candidature a été reçu conformément aux règles décrites ci-dessus doit être proposée par un représentant de groupe présent à cette assemblée lors de l'appel des candidatures par la présidence d'assemblée.

La personne candidate ayant recueilli une majorité des votes exprimés durant l'élection sera déclarée élue et, si plus d'un tour de scrutin est nécessaire pour atteindre une majorité de voix, la candidature ayant reçu le moins de voix sera retirée de la liste des candidatures avant le tour de scrutin suivant.

Vickie Lavoie

Vickie Lavoie
Secrétaire adjointe de la corporation
Comité syndical national de retraite Bâtirente inc.